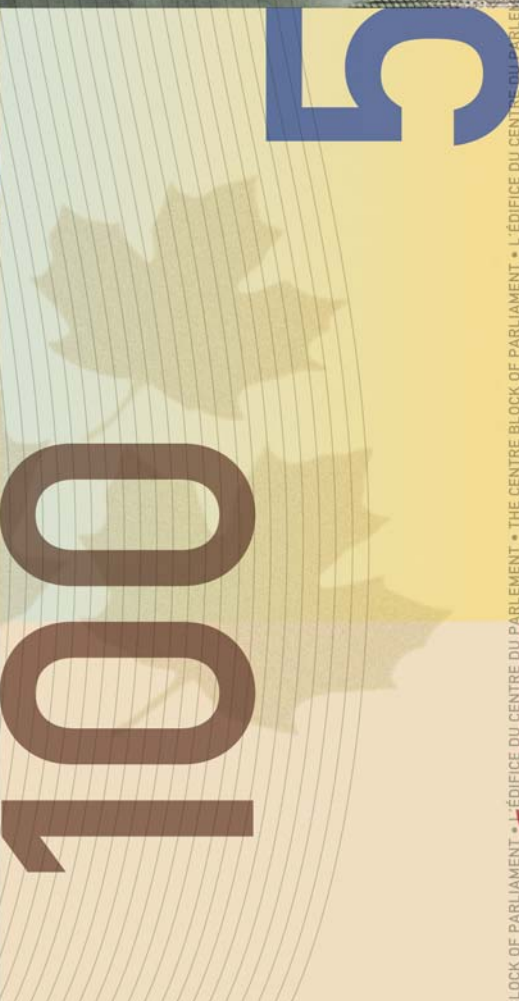




# 20

**LA SÉCURITÉ DES  
BILLETS DE BANQUE :  
C'EST À NOUS TOUS D'Y VOIR!**



# 5

# 10

**BANQUE DU CANADA • BANK OF CANADA**

# 100

# 50

EDIFICE DU CENTRE DU PARLEMENT • THE CENTRE BLOCK OF PARLIAMENT • L'ÉDIFICE DU CENTRE DU PARLEMENT • L'ÉDIFICE DU CENTRE DU PARLEMENT

Les éléments de sécurité des billets de banque sont **fiables**, et **rapides** et **faciles** à utiliser. Protégez-vous des pertes associées à la contrefaçon. Contribuez à prévenir la circulation des faux billets.

**Vérifiez les billets qui vous sont remis : c'est une bonne habitude à adopter.**

Les billets de banque sont essentiels à l'économie canadienne. Ils sont utilisés tous les jours par chacun d'entre nous, de sorte que nous sommes tous exposés aux risques de la contrefaçon.

En tant que seul émetteur de billets de banque au pays, la Banque du Canada s'engage à maintenir la confiance du public à l'égard du papier-monnaie. La Banque a pour rôle de concevoir, de produire et de mettre en circulation des billets de banque de grande qualité qui sont aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

- La Banque du Canada** - intègre aux billets de banque des caractéristiques de sécurité difficiles à reproduire, mais qui sont faciles à reconnaître et à utiliser;
- sensibilise le public aux éléments de sécurité et l'encourage à les utiliser en organisant des ateliers, en accordant des entrevues aux médias et en distribuant du matériel éducatif à ce sujet;
  - s'associe à la Gendarmerie royale du Canada et aux forces policières aux niveaux provincial, régional et municipal pour mener des actions concertées visant à décourager la contrefaçon au pays.

Le présent guide sur les caractéristiques de sécurité des billets de banque est un outil pratique conçu tout spécialement à l'intention des cadres et des responsables de la formation travaillant dans les secteurs de la vente au détail et du tourisme et dans les institutions financières, et à l'intention des policiers.

Cette publication fait partie de toute une gamme d'outils et de services d'information que la Banque met **gratuitement** à votre disposition pour vous aider à distinguer les billets authentiques de façon **rapide, facile** et **fiable**.

**Ensemble, faisons échec aux faussaires. Vérifions nos billets de banque.**

Pour en savoir davantage sur les services offerts par la Banque, veuillez :

- composer le 1 888 513-8212;
- envoyer un courriel à [education@banqueducanada.ca](mailto:education@banqueducanada.ca);
- visiter le site [www.banqueducanada.ca/fr/billets](http://www.banqueducanada.ca/fr/billets).



## LA CONTREFAÇON ET LE RÔLE DE LA TECHNOLOGIE

Le taux de contrefaçon des billets de banque est en hausse partout dans le monde en raison de la plus grande accessibilité à des technologies peu coûteuses et de plus en plus perfectionnées. Il s'agit là d'un problème d'envergure internationale qui touche aussi les Canadiens. Bien que le nombre de faux billets retirés de la circulation au Canada soit extrêmement faible par rapport au milliard et plus de billets authentiques en circulation, il importe que nous demeurions tous vigilants.

Les taux de contrefaçon assez bas observés dans les années 1980 étaient caractéristiques d'une époque où la production de faux billets était une entreprise risquée et peu rentable, vu le coût du matériel nécessaire. De plus, à cette époque, les faux-monnayeurs concentraient leurs efforts sur la monnaie américaine.

Depuis le début des années 1990, cependant, les cas de contrefaçon se multiplient au Canada ainsi que sur la scène internationale en raison de l'introduction de nouvelles technologies.

De 1989 à 1993, la Banque du Canada a mis en circulation des billets de 20, 50 et 100 dollars dotés d'une vignette de sûreté (pellicule métallique, voir page 6). On estime que la chute du taux de contrefaçon qui a immédiatement suivi peut être attribuée à ce nouvel élément de sécurité.

Les moyens technologiques ne cessant de se perfectionner, il est nécessaire que nos billets de banque suivent la même évolution. Ainsi, en 2001, la Banque a lancé le billet de 10 dollars de la série *L'épopée canadienne*. Le billet de 5 dollars a suivi en 2002. Les coupures de 100, 20 et 50 dollars ont été introduites respectivement en mars, septembre et novembre 2004. Les caractéristiques de sécurité du billet de 10 dollars ont été améliorées en 2005, et celles du billet de 5 dollars, en 2006.

Les nouveaux billets, plus sophistiqués, et la sensibilisation accrue du public aux caractéristiques de sécurité rendront de plus en plus difficiles la fabrication et la mise en circulation de faux billets au Canada.

### **N'oubliez pas ceci :**

- La plupart des faux billets sont de piètre qualité et peuvent être détectés facilement.
- Toutes les coupures sont susceptibles d'être contrefaites.
- Tous les modes de paiement peuvent être visés par la fraude. Protégez-vous. Familiarisez-vous avec les mesures de sécurité des billets de banque.



20 CAN NPQ 02 20 CAN NPQ 02 20 CAN NPQ 02 20

## LA LOI

Aux termes des articles 449, 450 et 452 du **Code criminel du Canada**, il est interdit de **fabriquer, d'avoir en sa possession et de mettre en circulation** des billets contrefaits. Quiconque contrevient à ces articles de la loi peut être reconnu coupable d'un acte criminel et est passible d'un emprisonnement maximal de quatorze ans.

Selon la *Loi sur le droit d'auteur*, la Banque du Canada est titulaire des droits de propriété sur l'ensemble des éléments visuels utilisés sur les billets de banque canadiens.

Reproduire des images de billets de banque canadiens en violation du droit d'auteur de la Banque constitue dans certains cas un délit.

D'après le **paragraphe 42(1) de la Loi sur le droit d'auteur**, il est interdit de vendre, de louer, d'importer pour la vente, d'offrir en vente ou d'exposer commercialement en public un exemplaire contrefait. Quiconque est reconnu coupable de cette infraction peut encourir une amende ou une peine d'emprisonnement.

Nul ne peut être déclaré coupable d'une infraction aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur* si la reproduction réalisée a été faite avec l'autorisation écrite de la Banque du Canada. (Voir page 3.)





## LA REPRODUCTION DES IMAGES DE BILLETS DE BANQUE À DES FINS COMMERCIALES

Bien qu'étant titulaire du droit d'auteur sur les images qui figurent sur les billets de banque canadiens, la Banque reconnaît que la monnaie est un symbole fort au Canada. Les gens peuvent donc avoir des raisons légitimes (de nature journalistique, publicitaire, éducative ou numismatique, par exemple) de vouloir reproduire les images des billets, en tout ou en partie.

C'est pourquoi la Banque autorise habituellement les reproductions sollicitées à cette fin s'il n'en résulte aucun risque de contrefaçon ou de confusion avec un billet authentique et si l'usage visé ne compromet pas la valeur ni l'importance que les Canadiens accordent à leur monnaie.

Pour éviter tout recours pénal ou civil, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation écrite de la Banque avant de reproduire les images de billets canadiens. Pour ce faire, il faut soumettre une demande écrite comportant :

- > une brève indication de l'usage qui sera fait de la reproduction;
- > une illustration de l'image voulue du billet de banque;
- > une description de l'emplacement et de la diffusion du support sur lequel figurera l'image;
- > la mention de la date à laquelle l'autorisation de la Banque doit avoir été fournie.

Toutes les demandes doivent être soumises par écrit,

- > par la poste à : **Banque du Canada**  
234, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G9
- > par courriel à : **education@banqueducanada.ca**
- > par Internet, en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse  
[www.banqueducanada.ca/fr/billets/legislation/demande.html](http://www.banqueducanada.ca/fr/billets/legislation/demande.html)

Il n'est pas nécessaire d'obtenir l'autorisation de la Banque pour utiliser des images de billets dans le cadre d'un film ou d'une vidéo (p. ex., une annonce publicitaire télévisée), pour autant que ces images servent d'illustration générale de la monnaie et qu'elles ne risquent pas de servir à des fins malhonnêtes.

## BILLETS DE BANQUE DE LA SÉRIE *L'ÉPOPÉE CANADIENNE*

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

#### 1 Bande holographique

Inclinez le billet, et vous verrez des chiffres (5, 10, 20, 50 ou 100) et des feuilles d'érable aux couleurs éclatantes « bouger » à l'intérieur de la bande métallique brillante qui figure au recto. Les teintes passeront par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Chaque feuille d'érable est composée de deux couleurs distinctes. Si vous regardez attentivement, vous pourrez observer des chiffres correspondant à la valeur de la coupure (5, 10, 20, 50 ou 100) imprimés en petits caractères dans l'arrière-plan de la bande tridimensionnelle. Les bords de la bande sont ondulés.

#### 2 Portrait en filigrane

Tenez le billet devant une source de lumière, et une petite image fantôme du portrait apparaîtra à gauche du gros chiffre (5, 10, 20, 50 ou 100). Vous remarquerez également le même chiffre en plus petit. Ce filigrane fait partie du papier et on peut le voir des deux côtés du billet. Le filigrane est visible uniquement lorsque le billet est éclairé par l'arrière.

#### 3 Fil fenêtré à couleur changeante

Tenez le billet devant une source de lumière, et vous verrez une ligne verticale pleine et continue des deux côtés du billet. Vu du verso, ce fil de sécurité ressemble à une série de traits métalliques (fenêtres) qui passent du doré au vert quand on incline le billet. De plus, le texte (CAN 5, 10, 20, 50 ou 100) est imprimé en petits caractères sur ce fil de sécurité, qui est tissé à même le papier.

#### 4 Chiffre en transvision

Tenez le billet devant une source de lumière, et des motifs irréguliers figurant au recto et au verso formeront, comme deux morceaux d'un casse-tête, un chiffre 5, 10, 20, 50 ou 100 complet et parfaitement aligné. Cet élément se trouve entre le filigrane et le gros chiffre (5, 10, 20, 50 ou 100).

## Recto du billet



Vue du billet lorsqu'on tient celui-ci devant une source de lumière



Vue du billet lorsqu'on tient celui-ci devant une source de lumière



Vue du billet lorsqu'on tient celui-ci devant une source de lumière



Vue du billet lorsqu'on tient celui-ci devant une source de lumière



Vue du billet lorsqu'on tient celui-ci devant une source de lumière

## Verso du billet



Vue du billet lorsqu'on ne tient pas celui-ci devant une source de lumière



Vue du billet lorsqu'on ne tient pas celui-ci devant une source de lumière



Vue du billet lorsqu'on ne tient pas celui-ci devant une source de lumière



Vue du billet lorsqu'on ne tient pas celui-ci devant une source de lumière



Vue du billet lorsqu'on ne tient pas celui-ci devant une source de lumière



## BILLETS ORIGINAUX DE 5 ET DE 10 DOLLARS DE LA SÉRIE *L'ÉPOPÉE CANADIENNE*

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

#### 5 Feuilles d'érable iridescentes

Inclinez le billet, et trois feuilles d'érable perdent leur teinte pâle pour prendre une couleur or étincelante. Leur contour est bien défini et imperceptible au toucher.

#### 6 Chiffre caché

Inclinez le billet à la hauteur des yeux, et le chiffre (5 ou 10) apparaîtra.

## BILLETS DE BANQUE DE LA SÉRIE *LES OISEAUX DU CANADA*

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

#### 7 Vignette de sûreté (billets de 20, 50 et 100 dollars)

Inclinez le billet, et la pellicule métallique passe du doré au vert. Cette pellicule à couleur changeante ne peut être décollée, et ses contours sont imperceptibles au toucher.

#### 8 Planchettes

Des petites pastilles vertes, appelées planchettes, sont disséminées au hasard à la surface des deux côtés de tous les billets de la série *Les oiseaux du Canada*. **Fluorescentes** sous une lumière ultraviolette, les planchettes sont uniformément rondes et sont parfois détachables.



Recto du billet



Verso du billet



## AUTRES ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ DES BILLETS DES SÉRIES L'ÉPOPÉE CANADIENNE ET LES OISEAUX DU CANADA

### A Impression en relief (taille-douce)

Passer vos doigts sur le recto du billet. Le gros chiffre, le portrait, les armoiries, les larges bandes horizontales et les mots BANK OF CANADA — BANQUE DU CANADA sont imprimés en relief.

### B Motifs composés de fines lignes

Examinez les lignes nettes et bien définies ainsi que les minuscules caractères clairement définis qui composent le portrait et l'arrière-plan du billet (par exemple, les lignes diagonales ou courbes autour du portrait et de la vignette des édifices du Parlement).

### C Fluorescence

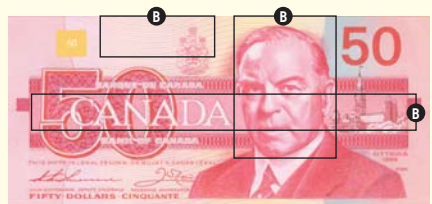
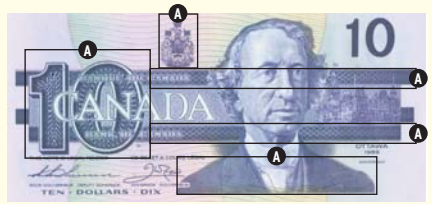
Placez le billet sous une source de lumière ultraviolette pour voir apparaître les éléments suivants.

- Billets de la série *L'épopée canadienne*
  - **Remarquez** le texte BANQUE DU CANADA (5, 10, 20, 50 ou 100) BANK OF CANADA, d'un jaune et d'un rouge imbriqués, qui se superpose au portrait.
  - **Observez** les fibres — certaines d'un jaune et d'autres d'un rouge fluorescent — qui sont disséminées au hasard des deux côtés du billet. (Les fibres bleues, visibles sous un éclairage normal, ne deviennent pas fluorescentes.)
- Billets originaux de 5 et de 10 dollars de la série *L'épopée canadienne*
  - **Remarquez** les mots FIVE-CINQ (ou DIX-TEN), les armoiries et le texte BANQUE DU CANADA BANK OF CANADA, d'un bleu fluorescent, qui se superposent au portrait.
  - **Observez** les fibres, d'un rouge fluorescent, qui sont disséminées au hasard des deux côtés du billet. (Les fibres bleues, visibles sous un éclairage normal, ne deviennent pas fluorescentes.)
- Billets de la série *Les oiseaux du Canada*
  - **Remarquez** les planchettes (pastilles vertes), d'un bleu fluorescent, qui sont disséminées au hasard des deux côtés du billet. (Les planchettes sont uniformément rondes et sont parfois détachables.)

### D Couleurs et numéros de série uniques

Une différence de couleur peut être perceptible si on compare un billet suspect à un billet authentique, puisque les vrais billets sont produits à l'aide d'encres de sécurité spéciales. Un numéro de série unique est aussi imprimé en double au verso de tous les billets de banque. Si jamais vous trouvez deux billets issus d'une même émission qui portent des numéros de série identiques, c'est qu'au moins l'un des deux est faux!

Recto du billet



Verso du billet



## CARACTÉRISTIQUES À L'INTENTION DES PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES

La nouvelle série de billets de banque intitulée *L'épopée canadienne* offre aux personnes ayant un handicap visuel un accès universel aux billets de banque canadiens. Quatre caractéristiques différentes ont été incorporées au design afin de permettre aux personnes aveugles et malvoyantes de différencier les coupures par le toucher, la vue ou des codes lisibles par machine. Ces éléments du design **ne sont pas des caractéristiques de sécurité**, et il ne faut donc pas s'en servir pour vérifier l'authenticité des billets.



Dans le coin supérieur droit du recto du billet, on trouve l'**élément tactile**, soit une série de symboles formés de regroupements de six points en relief, séparés par une surface lisse. Chaque coupure est désignée par un nombre et un ensemble uniques de symboles. Ces symboles ne sont pas du braille, mais un système mis au point au Canada en consultation avec des personnes aveugles ou malvoyantes, après une série de recherches qui ont montré que tous les utilisateurs ne connaissent pas nécessairement le braille. Le billet de 5 dollars comporte trois symboles de six points en relief. Le billet de 20 dollars comporte trois symboles, alors que celui de 50 dollars en compte quatre. Comme la coupure de 10 dollars, le billet de 100 dollars contient deux symboles, mais la surface lisse qui les sépare est beaucoup plus grande.



Les nouveaux billets comportent aussi des **gros chiffres sur fond contrasté**. Au recto, le gros chiffre foncé se trouve sur un arrière-plan pâle, tandis qu'au verso, le gros chiffre est blanc sur un fond foncé. De plus, les **couleurs** dominantes de chacune des coupures des séries précédentes ont été retenues.



La Banque du Canada fournit un **lecteur de billets de banque** qui permet aux personnes aveugles et malvoyantes d'identifier les différentes coupures des séries *L'épopée canadienne* et *Les oiseaux du Canada* à l'aide de codes lisibles par machine. Cet appareil portatif peut informer l'utilisateur sur la coupure par un message vocal (en français ou en anglais), un timbre sonore ou une vibration. Les lecteurs de billets de banque sont offerts gratuitement par l'entremise de l'Institut national canadien pour les aveugles.



## RÉFUTONS LES MYTHES

Bien que les énoncés suivants soient véridiques, la Banque du Canada **ne recommande pas** de mettre à profit les pratiques suivantes pour repérer des faux billets :

- On peut frotter l'encre d'un billet authentique, mais la perte de relief qui s'ensuit réduit inévitablement l'efficacité de cette caractéristique de sécurité.
- L'encre d'un billet authentique reste intacte au creux des pliures.
- L'encre d'un billet authentique mouillé ne coule pas.



### **N'oubliez pas : le papier de sûreté des billets de banque n'est pas fluorescent.**

- Si toute la surface du billet (recto ou verso) luit sous une source de lumière ultraviolette, au lieu des seules caractéristiques fluorescentes précisées antérieurement, il s'agit peut-être d'un faux.
- Il importe néanmoins de savoir que les billets authentiques peuvent aussi luire s'ils ont été lavés ou sont entrés en contact avec des détergents.

## LA SÉRIE DE BILLETS DE BANQUE L'ÉPOPÉE CANADIENNE : UNE CÉLÉBRATION DE L'HISTOIRE, DE LA CULTURE ET DES RÉALISATIONS CANADIENNES

### Thème du billet de 5 dollars : Enfants au jeu

Les enfants constituent l'avenir de notre pays, et le jeu est un élément important de leur épanouissement physique, social et culturel. Témoignant de l'attrait et de la beauté de l'hiver canadien, l'illustration montre des jeunes qui s'amuse en toboggan, apprennent à patiner et jouent au hockey. Un extrait du livre de Roch Carrier intitulé *Le chandail de hockey\** ainsi que de son adaptation anglaise, *The Hockey Sweater*, par Sheila Fischman, évoque des souvenirs d'enfance. Des flocons de neige figurent à l'arrière-plan.



\* Le livre *Le chandail de hockey* a été publié par les Éditions Alain Stanké, et son adaptation anglaise, par House of Anansi Press.

### Thème du billet de 10 dollars : Souvenir et maintien de la paix

Un ancien combattant et deux jeunes assistent à une cérémonie du jour du Souvenir, alors que des membres des forces terrestres et navales montent la garde. Un officier des Forces armées en mission de maintien de la paix vient compléter la scène. Figurent aussi au verso les premiers vers du poème de John McCrae, *In Flanders Fields*, ceux de son adaptation française, *Au champ d'honneur*, par Jean Pariseau, ainsi que des colombes et une gerbe de coquelicots, symboles de la paix et du souvenir.



### Thème du billet de 20 dollars : Les arts et la culture du Canada

Les arts visuels, la littérature et les arts du spectacle de notre pays enrichissent la vie de tous les Canadiens. L'œuvre de Bill Reid, inspirée de la culture haïda de la côte du Nord-Ouest, a été choisie pour représenter ce thème. Le billet de 20 dollars comporte également un extrait de l'ouvrage de la célèbre romancière canadienne Gabrielle Roy intitulé *La montagne secrète*, paru en 1961, et de sa traduction en anglais par Harry L. Binsse, *The Hidden Mountain*, publiée en 1962. La citation\* nous rappelle que les arts et la culture définissent notre identité, ainsi que les croyances, les valeurs et les coutumes que nous avons en commun.



\* Reproduite avec l'autorisation de McClelland & Stewart Ltd. *The Canadian Publishers*.

## Thème du billet de 50 dollars : Bâtir la nation — Façonner les structures politiques, juridiques et sociales pour favoriser la démocratie et l'égalité

Ce billet rend hommage aux Canadiens et Canadiennes qui ont défendu les droits et les libertés dont profitent aujourd'hui tous les citoyens du pays. Le **Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat** (dont la médaille est représentée sur le billet) commémore la lutte incessante que mena M<sup>me</sup> Thérèse Casgrain en faveur de la justice sociale et de l'égalité, ainsi que la contribution de bénévoles qui ont mis leur esprit d'avant-garde et leur engagement social au service de leurs concitoyens. La **statue des Célèbres cinq** (Emily Murphy, Nellie McClung, Irene Parlby, Henrietta Muir Edwards et Louise McKinney) commémore la victoire de ces dernières dans l'affaire « personnes ». Le 18 octobre 1929, le Conseil privé britannique déclara que les femmes étaient des personnes, les rendant dès lors admissibles à une nomination au Sénat du Canada. La citation présentée est tirée de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, dont la première ébauche a été rédigée par le Canadien John Peters Humphrey.



## Thème du billet de 100 dollars : Exploration et innovation au Canada

Les thèmes de l'exploration et de l'innovation sont illustrés à l'aide d'images des réalisations canadiennes dans les domaines de la cartographie et des communications. Une carte du Canada dessinée par Samuel de Champlain en 1632\* est juxtaposée à un canot en écorce de bouleau ainsi qu'à une image satellite du pays et à des représentations de Radarsat-1 et d'une antenne de télécommunications. Un extrait du poème de Miriam Waddington intitulé *Jacques Cartier in Toronto*, accompagné de sa traduction française par Christine Klein-Lataud, évoque la quête éternelle de découverte que poursuit l'humanité.



\* Reproduite avec l'autorisation de Bibliothèque et Archives Canada

## LA SÉRIE DE BILLETS DE BANQUE LES OISEAUX DU CANADA : UNE CÉLÉBRATION DE LA FAUNE CANADIENNE

Des oiseaux typiques des différentes régions du Canada sont illustrés au verso des billets de la série de 1986.

- Billet de 5 dollars : Martin-pêcheur
- Billet de 10 dollars : Balbuzard — l'oiseau emblématique de la Nouvelle-Écosse
- Billet de 20 dollars : Huart à collier — l'oiseau emblématique de l'Ontario
- Billet de 50 dollars : Harfang des neiges — l'oiseau emblématique du Québec
- Billet de 100 dollars : Bernache du Canada — l'oiseau emblématique du Canada

## LES ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ SONT FIABLES, ET RAPIDES ET FACILES À UTILISER!

Touchez la différence! Voyez la différence!

La sécurité des billets de banque : c'est à nous tous d'y voir!



### Touchez les éléments en relief de votre billet.

Vous devriez sentir une différence dans l'épaisseur de l'encre. Au toucher, le papier des billets est nettement différent du papier ordinaire.



### Inclinez votre billet.

Observez les changements de couleurs et d'images :

- la bande holographique (recto des billets de la série *L'épopée canadienne*);
- le fil de sécurité fenêtré (verso des billets de la série *L'épopée canadienne*);
- les feuilles d'érable iridescentes (recto des billets originaux de 5 et de 10 dollars de la série *L'épopée canadienne*);
- le chiffre caché (recto des billets originaux de 5 et de 10 dollars de la série *L'épopée canadienne*);
- la vignette de sûreté (recto des billets de 20, 50 et 100 dollars de la série *Les oiseaux du Canada*).



### Regardez votre billet à contre-jour (série *L'épopée canadienne*).

Tenez le billet devant une source de lumière et repérez les éléments suivants :

- le portrait en filigrane (recto et verso);
- le fil de sécurité fenêtré (recto et verso);
- le chiffre en transvision (recto et verso).



### Examinez votre billet.

Observez les détails complexes de votre billet :

- les motifs composés de fines lignes — lignes nettes et bien définies qui composent l'arrière-plan (tous les billets des deux séries);
- la micro-impression — les minuscules caractères clairement définis imprimés dans les lignes diagonales ou courbes autour du portrait et de la vignette des édifices du Parlement (tous les billets des deux séries);
- les fibres de sécurité (recto et verso des billets de la série *L'épopée canadienne*);
- les planchettes (recto et verso des billets de la série *Les oiseaux du Canada*).

### N'oubliez pas ceci :

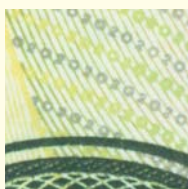
- Vérifiez toujours au moins deux éléments de sécurité.
- Il est important de vérifier non seulement la présence de ces éléments, mais aussi leur comportement.
- Comparez un billet suspect avec un billet que vous savez authentique.
- Cherchez les différences, et non les similitudes.
- Vérifiez tous les billets de banque qu'on vous remet. Il suffit d'un instant pour vérifier l'authenticité d'un billet. C'est aussi simple que de compter la monnaie qu'on vous rend.

Ensemble, faisons échec  
aux faussaires. Vérifions  
nos billets de banque.

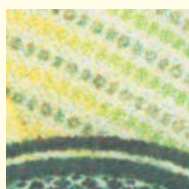


## ÉCHANTILLONS GROSSIS DES MOTIFS COMPOSÉS DE FINES LIGNES AUX FINS DE COMPARAISON

Authentique



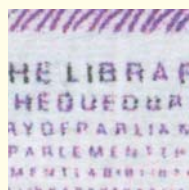
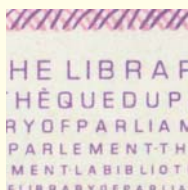
Contrefait



Authentique



Contrefait



## QUE FAIRE SI VOUS RECEVEZ UN BILLET QUI VOUS SEMBLE SUSPECT

Si vous êtes caissier :

<b>1</b>	<b>Mettez fin</b> à la transaction, demandez qu'on remplace le billet et, si possible, gardez le billet suspect.
<b>2</b>	<b>Prévenez</b> votre superviseur, un agent de sécurité et/ou la police.
<b>3</b>	<b>Notez</b> les renseignements détaillés sur la manière dont vous avez reçu le billet (l'heure, le nombre de billets, les coupures, les circonstances, la description de la ou des personnes qui vous ont remis le billet, etc.).
<b>4</b>	<b>Ne remettez le billet qu'aux policiers</b> , sans oublier de demander un reçu. Si le billet s'avère authentique, il vous sera rendu. (Vous êtes tenu d'acheminer le billet authentique à la personne qui vous l'a remis au départ.)

Les services de police locaux inspecteront le billet suspect pour déterminer s'il est authentique ou non. Tous les billets contrefaits seront acheminés au Bureau d'expertise des contrefaçons et des documents de la GRC, à Ottawa, en vue d'un examen complémentaire.

### **N'oubliez pas ceci :**

- Le fait de posséder ou d'utiliser sciemment un faux billet est un acte criminel.
- Vous n'avez pas le droit de conserver de faux billets, même à des fins d'éducation ou de formation. Vous devez remettre tout billet suspect à la police.
- Les billets contrefaits ne peuvent être remis qu'à la police.
- Les personnes qui remettent un faux billet peuvent elles-mêmes être d'innocentes victimes de la contrefaçon.
- Le *Code criminel* et la *Loi sur le droit d'auteur* limitent le droit de reproduire les billets de banque. (Voir page 2.)

## DES QUESTIONS?

Pour avoir accès au matériel et aux services d'information de la Banque du Canada :

- composez le 1 888 513-8212;
- soumettez votre demande par télécopieur au 613 782-7533;
- envoyez un courriel à [education@banqueducanada.ca](mailto:education@banqueducanada.ca);
- visitez le site [www.banqueducanada.ca/fr/billets](http://www.banqueducanada.ca/fr/billets).

En plus de son siège, qui se trouve à Ottawa et qui abrite le **Musée de la monnaie**, la Banque du Canada a cinq bureaux régionaux dans l'ensemble du pays. Voici leurs coordonnées :

### Colombie-Britannique et Yukon

200, rue Granville, bureau 2710  
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1S4  
Téléphone : 604 643-6225  
Ligne sans frais : 1 800 388-8427  
Télécopieur : 604 643-6240

### Provinces des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest

404-6th Avenue SW, bureau 200  
Calgary (Alberta) T2P 0R9  
Téléphone : 403 215-6700  
Ligne sans frais : 1 800 388-8995  
Télécopieur : 403 215-6710

### Ontario

5990 Explorer Drive  
Mississauga (Ontario) L4W 5G3  
Téléphone : 905 206-2536  
Ligne sans frais : 1 866 601-1381  
Télécopieur : 905 206-2591

### Québec

1501, avenue McGill College, bureau 2030  
Montréal (Québec) H3A 3M8  
Téléphone : 514 496-4829  
Ligne sans frais : 1 800 388-8991  
Télécopieur : 514 496-4836

### Provinces de l'Atlantique

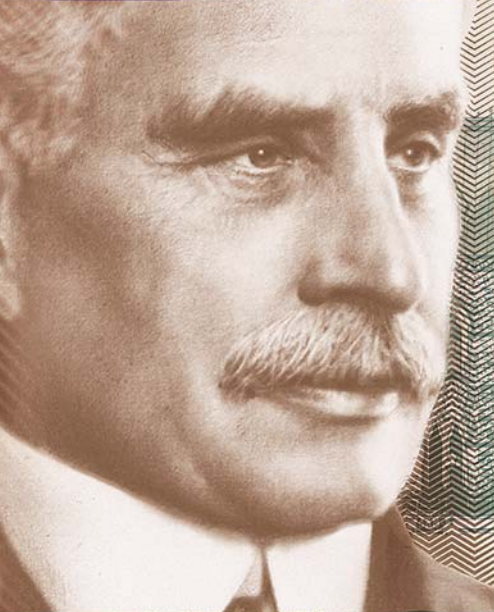
1583, rue Hollis, 5<sup>e</sup> étage  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1V4  
Téléphone : 902 420-4600  
Ligne sans frais : 1 800 417-0144  
Télécopieur : 902 420-4644





01

50



100

5



20



Banque du Canada  
[www.banqueducanada.ca/fr/billets](http://www.banqueducanada.ca/fr/billets)